

Les Bretons en Nouvelle-Calédonie

Nous publions des extraits de l'histoire de Marie qui figure dans le prochain livre de Virginie Buisson, intitulé *Vallée des colons*, à paraître en avril 2007. Une première exposition "Billet de passage", dont elle était commissaire avec Alain Joseph, graphiste, avait déjà relaté cette expérience unique de milliers de Bretons partis en Nouvelle-Calédonie à la fin du XIX^e siècle. Cette histoire a été réécrite à partir de récits collectés sur place auprès des tribus, auprès de la famille - dont l'auteure est la descendante -, et à partir de 2 500 dossiers sur les communards, consultés aux archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence.

Au XIX^e siècle, l'expansion coloniale anglo-saxonne dans le Pacifique Sud (Australie, Nouvelle-Zélande) va déterminer une stratégie de colonisation de peuplement en Nouvelle-Calédonie par le gouvernement de Napoléon III qui prend possession du territoire en 1853.

Il s'agit de favoriser les lignes de commerce en direction de l'Asie, d'investir un vaste domaine maritime et de se débarrasser des "classes dangereuses" qui se développent avec la mécanisation.

La France a connu la révolution de 1830, de 1848, et le territoire calédonien est institué colonie pénitentiaire. De 1863 à 1897, des bâtiments de l'État y transporteront vingt mille condamnés de droits communs où le système de la double peine les assigne à résidence pour toujours. De 1872 à 1877, trois mille déportés de la Commune seront assignés à résidence sur l'île des Pins avec des déportés arabes, et trois cents seront internés au bagne de l'île Nou. Après l'amnistie et le rapatriement en métropole, ils seront vingt-trois à rester sur le territoire.

Les gouverneurs successifs tenteront d'endiguer "le robinet d'eau sale" et de favoriser une émigration libre. Au début, il s'agit d'éloigner les indigents, de favoriser l'émigration des femmes (orphelines, condamnées, prostituées), afin de permettre l'union avec un libéré du bagne ; le couple ainsi formé se verra doté d'une concession rurale.

Une société d'armateurs bordelais, Tandonnet et Frères, ayant son siège à Paris, se porte acquéreur de cinquante mille hectares au nord-ouest du territoire, à charge pour le gouvernement de procurer une main-d'œuvre gratuite pour réaliser les infrastructures. Cette même société envoie des rabatteurs en Bretagne, publie des annonces, promet trois à six hectares de terre aux émigrants, un billet de passage, un trousseau pour les orphelines.

Trois cent soixante et onze familles bretonnes originaires principalement du Finistère signent un contrat avec la Compagnie de Nouvelle-Calédonie. Elles embarqueront au Havre, Cherbourg, Brest pour rejoindre Bordeaux, à bord du *Cher*, du *Sumroo*, du *Saint-Marc*, pour cent

par **Virginie Buisson**, association Écritures nomades, a publié, entre autres, *Le silence des otages*, éditions du Cherche-Midi, 2003.

Couverture du catalogue de l'exposition "Billet de passage, des émigrants bretons en Nouvelle-Calédonie", inaugurée au Quartz de Brest en 2001.

1)- Cette insurrection kanak fut provoquée par une série de facteurs : la spoliation foncière au profit de l'administration pénitentiaire et des émigrants, la divagation de 80 000 têtes de bétail qui ravagent leurs cultures coutumières, l'impôt sur la capitation transformé en travail obligatoire dans les mines, la construction de routes et enfin un couvre-feu imposé pour les Kanaks.

cinquante-cinq jours de traversée entre les 40^e rugissants et les 50^e hurlants à fond de cale. Du Sénégal au Brésil, puis vers l'Afrique du Sud et la Tasmanie. Elles resteront en rade de Nouméa pendant un mois, avant de rejoindre Gomen où rien n'est préparé pour leur arrivée. Elles rompent alors leurs engagements, rejoindront à pied le chef-lieu et erreront dans la ville qui relève davantage d'un cantonnement pénitentiaire.

À Gomen, elles croiseront les destins d'une centaine de communards déportés sur l'île des Pins et autorisés à travailler dans les mines. L'emprise foncière du bagne, l'élevage de quatre-vingt mille têtes de bétails divagant sur les terres sacrées et vivrières provoquera l'insurrection kanak⁽¹⁾ de 1878 et la répression qui a suivi. La découverte des ressources minières, en particulier du nickel, l'arrivée d'une main-d'œuvre asiatique et néo-hébridaise contrainte et des libérés du bagne vont invalider la colonisation rurale. Quelques émigrants de cette vague bretonne se disperseront en brousse sur la Côte Ouest, la majorité rejoindra Nouméa et ses environs pour mille métiers, mille misères. C'est la troisième génération qui connaîtra une réelle prospérité.

Histoire de Marie Leroux

Résumé : Marie Leroux, et Marguerite, sa mère, embarque à Brest le 25 octobre 1872 pour la Nouvelle-Calédonie. Suite au décès de Marguerite à leur arrivée, Marie refuse d'aller à l'orphelinat religieux et suit Adrien Brienne, chercheur d'or dont elle partage la vie et qui disparaît sans laisser de traces. De cette union naît Juliette qui sera placée dans un orphelinat. Marie épouse en 1879 Honoré Bonnaventure, communard, qui exploite une concession de café obtenu par l'État de Nouméa. À la mort d'Honoré suite à la faillite de la concession de café, Marie s'installe avec d'autres colons dans une concession qui deviendra par la suite l'Hôtel Paradise et meurt en 1937.

Le 25 octobre 1872, à Brest, la frégate à voile *Le Cher* est à l'ancre. Au lever du jour, un vent léger dissipe les nuages. Sur les hauteurs de la ville, deux femmes silencieuses se dirigent vers la rade. Marguerite Leroux âgée de trente ans, veuve, et sa fille Marie, âgée de quatorze ans, sont au nombre des passagers. Depuis la haute ville jusqu'au débarcadère, elles ont pris garde de ne pas échanger de regards à l'appel de leur nom, elles considèrent leur consentement mutuel, elles

confirment leur engagement d'une voix assurée. Les marins tendent les échelles de coupée aux émigrants. Il faut saisir l'instant où le roulement du navire s'incline vers soi sous la houle, il faut se hisser le long de la coque, harnaché d'enfants, et de sacs, noyé de paquets d'eau. Il faut se rétablir transi sur le pont, supporter la hargne de la troupe qui impose l'immobilité et le silence.

Des matelots pilotent les derniers canots où se heurtent des femmes entravées. Il y a des bruits de chaînes, des plaintes et des cris, des sabots raclent le pont. On découvre des femmes, la tête rasée, vêtues de sarrau de prisonnière, encadrées de gardes-chiourmes et de religieuses. Le commandant règle la manœuvre. La sirène du départ provoque une sorte d'onde de choc parmi les émigrants, le silence qui suit est palpable, les corps se sont redressés, les nuques sont raides et les poings serrés. Il y a des larmes et des prières. Ils restent longtemps le regard fixé sur la côte. Un quartier-maître précise les heures de distribution des rations, les heures des promenades sur le pont. Un matelot procède à l'attribution de hamacs. Il s'ensuit des bousculades, un début de bagarre vite réprimée par des gendarmes en service à bord en attendant leur affectation en Nouvelle-Calédonie.

On conduit les familles dans les dortoirs. Des matelots munis de lampes tempête séparent les hommes et les femmes. On se regroupe

Exposition "Billet de passage". Des familles bretonnes qui ont tout quitté attendent de pouvoir embarquer. Brest, novembre 1872.

par bourgs d'origine, par cousinages. Comme aux champs ou sur les foirails encombrés, on dresse des tables de fortune à l'aide de caisse et de grands mouchoirs, on mange les dernières provisions préparées à la maison, galettes de blé noir, et lard gras pour les mieux lotis, tranches de bouillie d'avoine pour les autres.

Les surveillants annoncent l'arrivée de femmes soumises raflées dans les ports. On apprend par les religieuses qu'elles ont été rassemblées à la prison de la Roquette à Paris, acheminées en wagons cellulaires jusqu'à Brest. Les émigrants libres apprennent que ces femmes de sacs et de cordes recevront une concession de six hectares de terre, des outils, des semences et trois mois de ration si elles épousent un libéré du bagne. L'officier en second prévient que des cages sont aménagées dans la batterie basse sous la dunette où seront incarcérées les condamnées de droit commun. L'équipage et les passagers ne sont pas autorisés à se rendre dans la batterie basse.

Marguerite et Marie arrivent à se frayer un chemin par une échelle qui dessert le pont avant. Elles rejoignent la cale plongée dans les ténèbres où chacun, par-devers soi, mesure l'étendue de l'inconnu. Elle examine à loisir ses compagnons de voyage. Elle écoute les récits des hommes, elle les voit s'échauffer. Des pichets de vin sont disposés à discrétion sur les tables. Les femmes portent les marques de la fatigue, les hommes ne sont pas rasés, les vêtements sont usés.

Les émigrants avaient obtenu le droit de monter sur le pont après la manœuvre du départ. Ils n'eurent pas l'autorisation de se délasser à terre à l'escale de Bordeaux. Dans ce port, il y eut d'autres transbordements d'émigrants, de condamnées et de vivres. Une fois par semaine, les émigrants sont amenés sur le pont pour être épouillés et lavés. Ils croisent des passagères de première classe. Des épouses d'administrateurs, d'officiers ministériels. Leurs allures, leurs vêtements dégagent une forme d'opulence, un contentement de soi, qui donnent envie de les passer par-dessus bord. [...]

Marie et Adrien Brianne, chercheurs d'or

Un mois durant, un rituel s'est établi. Au lever du jour, Adrien se levait, préparait le café sur un feu de bois dans un enclos à l'extérieur de la maison. Le chien venait chercher sa ration. Marie aidait à fixer sur le bât de la mule leur attirail de chercheurs d'or. Ils descendaient vers le *creek* (rivière, ndlr). En chemin, ils cueillaient des fruits de l'arbre à pains. Au retour ils faisaient provision de mangues.

Ils faisaient avancer la mule dans le lit du fleuve pour la débarrasser des insectes et des tiques qui provoquaient des abcès. Ils s'étaient enduits le visage et les mains d'un onguent préparé par une vieille de la tribu, cela protégeait des fièvres apportées par les moustiques. Ils portaient un casque colonial, des vêtements et des chaussures solides.

Arrivés sur les lieux repérables par une cabane effondrée adossée à un kaori séculaire (arbre très résistant, imputrescible, ndlr), ils commençaient leur travail de filtrage du limon et du sable. Adrien et Marie disposaient chacun d'un "chapeau chinois". Des heures durant, dans la chaleur accablante, ils passaient au tamis des alluvions qu'ils évacuaient sur le tapis d'orpailleur.

Le premier jour, Adrien avait extrait des paillettes aurifères. C'est arrivé à un moment où Marie commençait de montrer des signes de fatigue, ses bras étaient ankylosés, son dos la faisait souffrir. Ils s'étaient arrêtés le temps de déjeuner, mais ils avaient repris la cadence des heures durant. Adrien n'avait pas crié, il s'était approché doucement de Marie, il lui avait montré le scintillement doré à la surface du tamis. Ce n'était pas grand-chose, c'était suffisant pour donner du cœur à l'ouvrage. Les jours suivants ils n'avaient rien découvert, des jeunes Kanaks de la tribu étaient passés, vaguement moqueurs. À bien réfléchir c'était un peu fou, cette idée de sonder la rivière. Cela avait été le tour de Marie de récolter une minuscule trace aurifère incluse dans une roche. Puis, jour après jour, leurs recherches sont devenues vaines. Il y avait la vase, les membres englués de boue, la chaleur, les moustiques, l'épuisement. Ils ne se parlaient plus, la nuit ils se prenaient avec violence.

Un matin, Marie a refusé d'aller à la rivière. Elle s'est assise sur les marches, butée, farouche. Sa coiffe avait été déchirée par des branches épineuses, ses cheveux avaient poussé, elle ne se reconnaissait plus dans la petite glace du cabinet de toilette. Celle qui servait à Adrien pour se raser. Sa peau avait foncé, avec ses pommettes hautes ses yeux noirs, elle ressemblait à ces métis indiennes, croisées au cours de l'escale du Brésil, à Sainte-Catherine. Vêtues de robes tissées, rouge vif, orange ou bleu intense, coiffées d'un étrange chapeau, elles étaient venues vendre des fruits sur la passerelle du navire.

Elle repoussait de toutes ses forces Adrien qui voulait la contraindre à le suivre. Elle criait, elle était venue pour avoir une terre, elle n'était pas là pour écoper la rivière. Elle n'avait pas effectué ce voyage au bout du monde pour se retrouver dans la contention de cette besogne de forçat. Adrien l'a laissée, il est parti comme à son habitude avec la mule. Elle a pris une pelle dans la remise, elle a rejoint la pâture, elle a retourné la terre jusqu'à l'épuisement. Elle s'est laissée tomber sur le sol. Il est probable qu'elle a dormi longtemps, car il faisait nuit lorsqu'elle a reconnu le vol bruyant des roussettes. Elle a rejoint la maison. [...]

Marie dans les mines

Des jours et des jours, des semaines, Marie a arpenté les sites des concessions minières. Les gens de la tribu l'ont accompagnée, des géologues, des géomètres. Ils n'ont trouvé aucun indice, aucun signe du passage d'Adrien.

Pas le moindre outil, pas une seule trace de bivouac. On a questionné les surveillants, les trimardeurs. Elle a sillonné les campements, interrogé les contremaîtres et les mineurs, des transportés (déportés de droit commun, ndlr), des déportés de la Commune, des déportés de Poulo Condor (archipel du Vietnam du Sud, ndlr) et d'Algérie, des coolies, des *chan-dangs* (population chinoise réquisitionnée pour du travail forcé sur les mines de nickel, ndlr), des Javanais, des Néo-Hébridais.

Elle a regardé les visages hallucinés des travailleurs sur mine, les poumons brûlés de latérite et de limaille de fer. Elle a vu les puits forés à quatre-vingts mètres sans boisage, à la lanterne, les corps démembrés

par les palans, l'alcool pour endormir la fatigue et la douleur. Des jours durant, elle a côtoyé ces pauvres cobaleurs (mineurs) nourris de poissons secs et de goyaves par des Chinoises commises aux cuisines.

Dans un campement, les femmes ont reconnu chez Marie les signes de la gestation. L'une d'entre elles l'a entraînée sous

sa tente. Dans un français haché, saccadé, elle a dit qu'il fallait faire mourir l'enfant. Elle-même avait croché son petit à la base du cou. Il n'y avait pas d'autre issue. Plus de nom pour personne ici, juste un numéro, rien, l'oubli, l'effacement. Les femmes racontent les enlèvements, le ser-vage, les corps anonymes des travailleurs exsangues poussés dans la rivière, jetés dans les failles à flancs de montagnes.

Marie a affronté le regard des hommes abrutis de fatigue et de tafia. Elle a détourné les yeux des sexes exhibés. Elle a fui les hurlements des enfants fous et les aboiements épuisés d'une meute de chiens raflés par les trimardeurs chinois.

Elle a détourné son regard des condamnés livrés à la bastonnade. Ce châ-timent n'est pas le privilège des surveillants du bagne. On trouvait parfois sur les abords des campements, abandonnés dans la brousse, sur les berges d'un *creek*, des cadavres d'hommes lapidés. Châtiment infligé par le tribunal coutumier pour avoir dérogé aux règles du clan.

Que reste-t-il lorsque l'on ne peut plus regarder en face le cœur des hommes. La perfection immémoriale du lagon, les étirements incarnats du ciel avant la nuit, la douceur apaisante des collines, les bruissements odorants de la brousse. Le monde était-il plus clément dans les chemins creux de Bretagne ?

Il y avait cette vie qui palpitait à son aise dans le ventre de Marie. Il y avait eu la douceur du temps de ciel et de mer où rien encore n'avait d'an-crage, tangage furieux ou doux balancement d'une houle enlacée d'em-bruns. Elle a pris congé de tous, elle est rentrée à la station (ranch, ndlr).

Elle a trouvé dans les papiers rangés sous les bardeaux des titres de propriété d'une mine nommée "Glissade" et d'une autre dénommée "Juliette"; c'était peut-être là qu'il fallait chercher. Elle devait consulter

Que reste-t-il lorsque l'on ne peut plus
regarder en face le cœur des hommes.
[...] Le monde était-il plus

clément dans les chemins creux de Bretagne ?

le service des hypothèques, les services des mines à Nouméa. Elle ne pouvait rien tenter avant l'arrivée du Tour de côte (bateau ravitailleur qui fait le tour du territoire, ndlr). C'était la saison des cyclones, on ne pouvait pas savoir si le caboteur pourrait accoster. Il fallait attendre. Elle a surpris des rôdeurs, des voleurs de poule, elle n'a pas hésité à prendre son fusil pour chasser les intrus. Il s'agissait probablement de libérés du bagne. Ils ont emporté du linge et saccagé une clôture. Elle s'emploie à réparer. Elle frappe de toutes ses forces sur les piquets de gaiac (arbre ou arbuste exotique, ndlr). Dalia est venue lui apporter des plants de tubercules. Marie lui a donné une chèvre allaitante. Occupante d'un logis qui ne lui appartient pas, il lui faut apprendre où se tenir, où habiter. Comment vivre, comment obtenir une terre à soi. Elle n'attend plus Adrien. Elle n'attend pas l'enfant, il va sa vie souterraine, à son corps défendant ; c'est à peine si sa silhouette est modifiée.

L'enfant est née brutalement. Il n'y a pas eu de signes, rien qui donne à penser que la naissance était imminente. Ce n'était pas le terme. Ce jour-là, Marie avait ouvert pour la première fois le coffre de mariage de sa mère. Elle était occupée à étendre les draps de lin brodés au chiffre de Marguerite. Le cyclone lui avait fait craindre des traces de moisissures. Elle était allée au *creek*, laver les empreintes de la longue traversée et des récentes intempéries.

L'enfant s'est expulsée dans une fulgurante et brève poussée. Glissements d'eaux et de sang, petit chevreau hurlant tombé sur la pile de draps humides. Marie s'est délivrée avec un petit couteau au manche de bois de rose. Elle a obturé le cordon avec une pince à linge. Elle a lavé la petite fille à la rivière. Elle a apposé un signe de croix sur son front et sa bouche. Elle a enterré le placenta. Elle a enveloppé sa fille dans son tablier. Elle est rentrée à la station. Elle a fermé les volets, elle était dans la nécessité de la pénombre, de l'intimité. L'enfant et sa mère ont dormi longtemps.

La rumeur de la naissance est parvenue en tribu. Dalia est venue avec la proposition d'une pratique coutumière. Elle insiste pour que le placenta soit levé de la terre, qu'il soit assimilé à des plantes bénéfiques et ingéré par Marie. Cela donnerait des forces à l'enfant. Marie s'insurge, elle évoque les rumeurs cannibales, les mœurs anthropophages de certains guerriers. Dalia répond que sa place dans le clan ne l'autorise pas à parler de cela. C'est un tabou que l'on ne peut lever sans risquer un grand danger. Elles conviennent toutes deux de préparer un feu de niaoulis (essence d'eucalyptus, ndlr) pour éloigner les esprits malfaisants. Plus tard, le sorcier viendra disposer les pierres polies en offrande aux divinités du vent. [...]

Insurrection kanak

Un jour de juin 1878, en fin d'après-midi, Honoré Bonnaventure et Marie sont alertés par un vacarme de chevauchées et de cris. La sta-

tion est bientôt cernée par une colonne militaire suivie de condamnés dans leur tenue de toile et leur chapeau de paille. Ils sont armés de faux, de pioches, de limes de couteaux fixés sur des bâtons. Honoré et Marie vont au devant des officiers qui mettent pied-à-terre. Les soldats escortent un groupe silencieux d'hommes de femmes et d'enfants qui encadrent des charrettes dans lesquelles sont entassés des corps ensanglantés. Une odeur fétide envahie la cour.

Marie s'empare de Juliette et la cale dans son lit, elle ajoute un édredon sur les couvertures, elle lui ordonne de ne pas bouger. Elle assemble des planches sur les fenêtres, Elle va chercher des épingles à cheveux, elle fixe sa coiffe, elle attache son tablier. Elle a soif, elle ferme la porte à clef.

La propriété est bientôt investie par une cohorte de forçats qui guident des chariots tirés par des bœufs, c'est un débordement de malles, de lits de matelas, un assemblage hétéroclite d'objets choisis à la hâte. Des Kanaks armés de fusils, de sagaies et de sabres d'abattis ferment le détachement. Marie rassemble les femmes et les enfants, ils demeurent prostrés dans l'abri précaire de la véranda où elle leur sert du thé. Les visages sont défaits, les vêtements déchirés.

Honoré l'informe de l'attaque du Fort Téremba, de l'incendie des fermes. Les hommes veulent trouver un endroit où creuser une fosse commune pour ensevelir les victimes. Honoré explique que la roche affleure au premier coup de pioche. La décision s'impose d'abandonner le corps aux requins. Honoré conduit une petite patrouille qui se charge de fabriquer une barge et d'immerger seize dépouilles lestées de pierre. L'assemblée murmure une brève prière et rejoint rapidement la cohorte des réfugiés.

Les hommes vocifèrent, ils veulent en découdre avec les Kanaks insurgés. On prépare un grand feu, des bâches sont tendues, des lampes à pétrole et des torches sont allumées sur toutes les issues de la station. On désigne des sentinelles. Le chef d'escorte fait distribuer des rations et du vin. On organise des couchages de fortune. La maison n'est pas assez grande pour accueillir tous les réfugiés. On dispose des nattes, les femmes et les enfants s'étendent silencieux. Marie, le corps révolté, reste sur la véranda, un fusil à portée de main. Honoré rejoint la troupe. La pluie brusquement s'abat en torrent, l'orage évalue la nuit. Les événements ramènent à Honoré l'épouvante de la semaine sanglante. Il pressent que l'insurrection kanak sera suivie de représailles tout aussi épouvantables.

Dans les jours qui suivent, ils apprennent qu'une centaine de colons ont été assassinés. Le bétail des stations *sagaieyé* (tué avec une sagaie, ndlr) ou dispersé. Une cohorte de soldats contraint Honoré et Marie à abandonner la propriété. Ils ont sellé leurs chevaux, attelé un chariot. Ils ont calé Juliette sur les malles et, armé de fusils, ils ont rejoint les troupes qui s'engageaient sur les flancs de la chaîne, Ils ne peuvent se défendre d'un dernier regard sur la station. Ils sont rapidement encadrés par une longue colonne bruyante, disparate de francs-tireurs en guenilles.

Ils avancent sur une piste étroite ; par endroits la chaîne est pelée, à d'autres des niaoulis dressent leurs troncs argentés et diffusent une odeur d'eucalyptus. Le pas des chevaux est mesuré sur la terre rouge dans le jour naissant, sur les rigoles de l'orage de la nuit. Le temps est à grains. Les hommes sont bruyants, les ordres sont répercutés le long de la colonne qui se fractionne au rythme des chariots qui s'enlisent dans la terre détrempée. Une brève solidarité unit les hommes qui tapissent le sol de branchages pour franchir les obstacles ; ce sont des cris, des ordres un vocabulaire d'efforts partagés. Les condamnés, les vagabonds libérés côtoient les militaires commis auparavant à leur surveillance. Les ralentissements, les dislocations de l'escorte provoquent le sentiment d'être à découvert en danger chez les colons des stations isolées qui peu à peu rallient le groupe. Marie charge Juliette sur son cheval, elle est dans l'impuissance et la rage de savoir que rien ne peut la protéger. Honoré est aux avant-postes avec les soldats.

Le soleil est au zénith lorsque des francs-tireurs aperçoivent les cases ; ils descendent au galop, ils disparaissent dans la forêt. Alors s'élève une épaisse fumée noire. Les grands cocotiers se tordent et noircissent, les bambous éclatent. Les cavaliers reparaissent, ils remontent les pentes au galop, rejoignent la troupe. Témoin impuissant, Honoré rejoint Marie, ils essaient de distancer les incendiaires, de bifurquer sur un sentier, mais la colonne est bientôt rattrapée par un escadron de soldats renforcés de déportés, de transportés, de colons loqueteux.

Dans la vallée, la troupe est rejointe par des préposés aux vivres, par des ambulanciers. On ne compte plus les chevaux de bât et les civières. Des condamnés raffent des fruits, des légumes et des poules vagabondes

Exposition "Billet de passage". Quand les Bretonnes en costume traditionnel rencontrent des Kanaks portant étui pénien...

autour des habitations dévastées. On dresse des bûchers, on brûle les cadavres des colons, hommes, femmes et enfants abandonnés aux rongeurs.

À l'approche d'une tribu dévastée, ils croisent une colonne militaire, les soldats font avancer des dizaines d'hommes de femmes, d'enfants kanaks, à la manière d'un troupeau, dont on hâte la marche avec des sagaies. Quatre femmes portent les têtes suppliciées de quatre guerriers. Ils aperçoivent une autre colonne ; elle arrive, rapide, joyeuse, elle soulève une poussière rouge, lumineuse sous le soleil. Des francs-tireurs débraillés, avinés, poitrines au vent, vêtements déchirés encadrent des prisonniers. Ils portent haut leur fusil ; à l'approche, on distingue des têtes coupées au bout des baïonnettes. Honoré baisse la tête, Marie et Juliette regardent et se taisent. [...]

Honoré et Marie Bonnaventure, colons

Honoré a obtenu du service du cadastre à Nouméa les titres de propriété d'une concession de vingt-cinq hectares de café sur la Côte Est, en bordure de la rivière Whe awa sur la tribu de la Tipindjé. On a prévenu l'orphelinat où Juliette était retenue, il n'y a pas eu de réponse.

De nouveau, Honoré et Marie se sont engagés sur les pistes. Ils ont quitté la chaîne, ils ont suivi le lagon couleur de granit rose sous le ciel d'orage. Le terrain était souple pour les chevaux, mais les roues du chariot s'enfonçaient dans la terre limoneuse. À certains endroits, la rivière débordait, les bêtes renâclaient à s'engager dans l'eau, il a fallu s'atteler à dos d'homme, réamarrer les charges, voir des provisions se répandre. À d'autres passages envasés, Marie a fabriqué des nattes de pandanus (plante ornementale à port de palmier, ndlr) qu'ils étendaient devant les montures. De loin en loin, et de proche en proche, des Kanaks confirmaient la route. Sur la fin du trajet, des enfants moqueurs, des vieilles femmes silencieuses les escortaient. Sur la passe de la vallée de la Tipindjé, un géomètre les attendait dans la case commune avec le porte-parole de la tribu. Des échanges coutumiers ont scellé des accords. Un gendarme a dressé le procès-verbal des palabres.

Un pisteur les a conduits sur la concession (terre de 20 à 25 hectares concédée par l'État à des colons, ndlr). Sur le bac, corps relâché, ils ont pu détendre leurs nerfs, leurs corps exténués. Ils ont emprunté un chemin étroit entre le lagon et la Whe awa. Les roues du chariot étaient baignées d'eau douce à bâbord, d'eau saline à tribord. Des rochers affleuraient, on voyait courir les crabes, on suivait au large les jeux des dauphins.

Au commencement, une clairière désolée, bordée de niaoulis efflanqués, une cocoteraie inclinée au vent courant, les terrains plantés de jeunes caféiers sous ombrage, de caféiers soleils calcinés. Une piste étroite continuait, enserrée par des collines ravinées. Au fond de la vallée, une cascade se déversait sur un bassin naturel parfaitement circulaire. Une éolienne rouillée s'inclinait dangereusement. Des bougainvil-

liers s'échappaient d'une paillote à moitié ensevelie sous la brousse. Avant de prétendre débrousser, il a fallu se soumettre aux palabres du conseil des anciens. Palabrer de nouveau pour construire une maison aux murs de torchis, aux toits d'écorces de niaoulis, palabrer pour ajouter des remises, des hangars, pour abattre des bois de fer (avec lequel on faisait des clôtures), pour installer un paddock. Il a fallu négocier pied à pied avec les maisons de commerce pour obtenir ce que la brousse ne pouvait fournir, convenir de l'achat de la récolte. Il a fallu creuser des chemins, curer des fossés, réparer ponts et radiers, affronter les libérés du bagne, supporter la sécheresse, les cyclones, les sauterelles, les moustiques, se nourrir de poissons et de cerf et des fruits de la brousse, se tenir dans des vêtements à bout d'usage dans un logis hanté par les rats.

Il a fallu attendre trois années l'éclosion des fleurs de caféier. Ces années d'ouvrage ininterrompu et de peines partagées ont forgé entre Marie et Honoré une imprescriptible solidarité, désespérée, véhémence. Ensevelis par la besogne, la nécessité, l'épuisement, ils ont effacé de leur mémoire la dette contractée envers les travailleurs forcés des Nouvelles-Hébrides.

Le seul oubli de leur condition de forcenés s'arrache dans un corps à corps de plus en plus violent. L'accablement décuple la rage de s'éteindre. Ils se rejoignent dans l'enfer où la Nouvelle-Calédonie les a jetés.

En 1907, il y a des arrangements de main-d'œuvre avec les tribus. En 1909, sur la rive de la Whe awa, la caféerie (lieu de production du café, ndlr) d'Honoré et de Marie Bonnaventure libère des senteurs de jasmin. Tous, ils ont lutté, le corps à vif brûlé par les fourmis rouges, le corps rompu, Ils ont aéré, nettoyé la terre sans relâche, à grands coups de sabre d'abattis (lame pour débrousser, ndlr). Ils ont attendu avec patience, le temps d'une gestation humaine, que les fleurs deviennent cerises. Ils ont attendu encore deux années pour contempler leur première récolte. Ils ont considéré avec respect les grands arbres qui protégeaient les caféiers du vent et du soleil tropical. Ils ont été dans une veille attentive et patiente.

Ils ont cueilli d'une main prudente les cerises une à une. Ils les trient, ils les disposent sur de larges claies en bois pour les sécher, ils activent la meule des dépulpeuses (machine pour enlever la pulpe, ndlr), ils recueillent les graines, ils trient encore, ils ensachent le café vert, des jours et des nuits, sans relâche. Il y a du travail sous la lune et à la lanterne, il y a des repas, des jours et des nuits brassés de fatigue de rires et de chants.

Il y a un matin d'aube claire où Honoré et Marie ont apporté leur production jusqu'au *wharf* (ponton), dans deux charrettes tirées par des bœufs. Fusils et musettes à l'épaule, Ils ont embarqué sur le bac pour rejoindre les négociants à bord du Tour de côte. Ils ont aimé la lente avancée du passage dans l'odeur de rivière, à regarder les poissons-mulets dans le cirque des collines qui semblaient les protéger.

Le mandataire des maisons de commerce attend les colons sur le pont

supérieur en compagnie du commandant du Tour de côte et d'un employé aux écritures. Il se tient debout, derrière un jeune homme qui compulse des livres de comptes. L'homme fait l'inventaire des achats du couple : touques d'huile, de farine, bloc de sel, semences, outils, fil de fer de clôture, pièces pour l'éolienne. Compte tenu de l'effondrement des cours du café, le mandataire déclare que la récolte ne couvre pas les créances ; il aurait fallu parier sur le nickel. Il énonce les sommes dont ils sont débiteurs.

Dans un calme impressionnant, peuplé de hurlements silencieux, Honoré et Marie ont déchargé les sacs de café, marqués à leur nom. Ils ont embrasé leurs années de labeur infructueux. Ils ont regardé sans s'émouvoir le feu dévorer la brousse alentour, tordre les arbres, araser la colline. De retour à la Whe awa, ils ont affronté le regard des Kanaks. Les hommes se tenaient debout immobiles dans les allées de la plantation, pas une femme, pas un enfant, juste un assourdissant silence. Honoré et Marie ont abandonné les bœufs et les charrettes devant la case commune. Ils ont marché lentement jusqu'à leur demeure.

Sur le seuil, Honoré a accueilli à grands cris la mort qui lui tenaillait le cœur. Il s'est effondré face contre terre dans la honte des vaincus. Marie a noué les sangles d'un licol autour du torse d'Honoré griffé par les échardes, elle a glissé un linge pour épargner le visage, elle a hissé le corps rompu sur le sol de la salle. Elle a fermé la porte et les fenêtres, elle a allumé les lampes tempêtes. Lentement, elle a procédé à la toilette de son compagnon. Elle a roulé le corps sur un drap, elle a cousu le drap. Elle désirait que l'âme de cet homme demeure dans la maison qu'il avait bâtie. Cela suffisait comme cela l'errance.

Le lendemain, les hommes de la tribu sont venus, le corps d'Honoré a été disposé sur le tertre de sa sépulture à l'ombre d'un kaori. Des femmes, des enfants sont arrivés, le porte-parole de la chefferie s'est adressé à Honoré en langue (une des 23 à 27 langues de Nouvelle-Calédonie). Il lui a parlé de sa vie, de sa bravoure, de la honte qui lui avait rongé le cœur. Il a dit que le mauvais sort de la récolte était le prix des âmes mortes des hommes arrachés à leur terre et à leurs traditions. Il a prononcé la coutume du pardon et le corps d'Honoré a été donné à la brousse. Marie a gravé sur un bambou "Honoré Bonnaventure Communard".

Les femmes ont préparé le repas de deuil, on a mangé autour de la tombe. Au soleil couchant, les gens s'en sont allés. Marie a déversé des touques (récipient qui sert de mesure, ndlr) d'eau dans la maison, elle a balayé la poussière et la cendre. Elle s'est tenue dans la nuit sur la véranda, dans l'odeur des brûlis. Un notou (oiseau qui ressemble à un gros pigeon, ndlr) se manifestait à intervalles réguliers. La fatigue était absente, la brousse avait donné, les marchands avaient repris. Elle ne se tiendrait pas dans la position des veuves. Vallée des colons à Nouméa, il y avait des concessions rurales en jachère. Elle irait chez le gouverneur, elle irait chercher son dû et Juliette lui serait redonnée. ◀